

Résultats du sondage : L'iniquité vaccinale

Au nom du Comité pour l'optimisation des soins

La pandémie a apporté son lot de défis pour pratiquement tous les habitants de la planète, et ces défis ont souvent été exacerbés chez les personnes atteintes de problèmes de santé sous-jacents. Aux fins du présent numéro, nous avons mené un sondage *Articulons nos pensées* portant sur l'iniquité vaccinale dans le contexte de la vaccination contre la COVID-19 qui se poursuit dans l'ensemble du Canada. En février 2021, nous avons contacté les membres de la SCR afin de connaître leur point de vue sur l'iniquité vaccinale au Canada. Nous avons reçu 102 réponses sur un total possible de 578. Un grand merci à tous ceux qui nous ont fait part de leurs commentaires.

La principale question était la suivante : « À votre connaissance, certains de vos patients, qui étaient par ailleurs admissibles à la vaccination contre la COVID-19 selon les critères provinciaux, se sont-ils vu refuser le vaccin à cause d'une maladie auto-immune ou de médicaments qu'ils prenaient pour la traiter? » Environ 20 % des répondants ont dit avoir eu connaissance d'au moins un cas où le vaccin avait été refusé à un patient. Dans la plupart des cas (90 %), il s'agissait de un à cinq patients, bien que 10 % des répondants au sondage aient indiqué en connaître de six à dix.

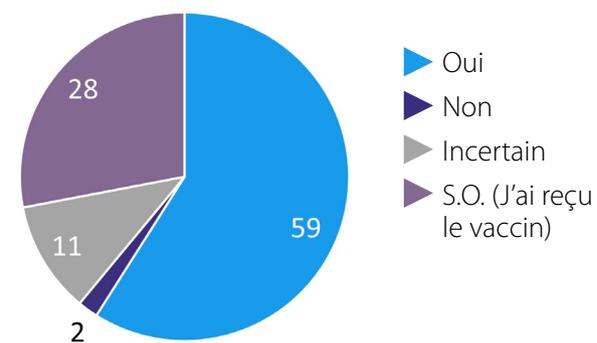
La plupart des patients à qui le vaccin a été refusé étaient des femmes atteintes de polyarthrite rhumatoïde traitées par un anti-rhumatismal modificateur de la maladie (ARMM). La plupart des rhumatologues sont intervenus dans ce contexte à des fins de défense des intérêts des patients. Un thème récurrent qui est ressorti des commentaires reçus était que la vaccination avait été refusée parce que le vaccin n'était « pas recommandé » et « n'avait pas été étudié » chez les patients atteints de maladies rhumatismales, et ces patients devaient présenter des documents de leur rhumatologue indiquant qu'ils pouvaient recevoir le vaccin. Cette situation a alimenté l'hésitation vaccinale chez les patients, en plus d'occasionner des retards importants dans leur vaccination à un moment où

le nombre de cas était en hausse et où les variants préoccupants se propageaient.

Un sondage comparable a également été envoyé à des patients en rhumatologie, en collaboration avec l'Alliance canadienne des arthritiques (ACA) et la Société de l'arthrite, afin de recueillir leurs commentaires (en mars et avril 2021). La grande majorité des 112 réponses reçues sont venues de femmes (96 %), pour la plupart vivant en Ontario (54 %). La moitié seulement des répondants étaient admissibles à la vaccination lorsqu'ils ont répondu au sondage. Seuls quelques répondants (environ 3 %) ont dit s'être vu refuser le vaccin. Ces résultats ne représentent manifestement qu'une infime partie de l'expérience des patients en rhumatologie, étant donné l'autosélection du groupe de répondants et la petite taille de l'échantillon.

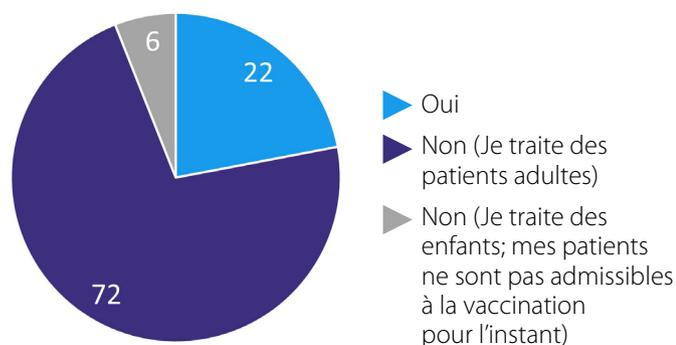
GRAPHIQUE 2 :

Pourcentage (%) de patients qui avaient l'intention de recevoir le vaccin contre la COVID-19 en date d'avril 2021



GRAPHIQUE 1 :

Pourcentage (%) de rhumatologues dont un patient s'est vu refuser le vaccin contre la COVID-19 à cause d'une maladie auto-immune ou de médicaments pris pour la traiter (et qui répondait par ailleurs aux critères provinciaux)



*Février 2021

Puisque la vaccination contre la COVID-19 prend actuellement de l'ampleur dans l'ensemble du Canada et que les critères et les nouvelles qui s'y rapportent évoluent rapidement, il est important de noter que les observations recueillies dans le cadre de ce sondage pourraient ne s'appliquer qu'à une période bien précise.

Ces observations en temps réel peuvent appuyer les efforts continus de promotion de la vaccination contre la COVID-19, alors que nous devons composer avec les rebondissements du déploiement de la vaccination et les effets qui en ont résulté sur les patients atteints de maladies rhumatismales. De façon plus générale, ces observations nous rappellent que nous devons continuer à jouer, d'une manière nuancée et en temps opportun, un rôle de défense des intérêts des patients, comme en témoigne l'excellent travail fait par les comités des lignes directrices et des thérapeutiques de la SCR, en collaboration avec les groupes de défense des patients, tout au long de la pandémie et au-delà.

Si vous avez des commentaires supplémentaires pour la SCR, veuillez contacter Sue Ranta à l'adresse sranta@rheum.ca.